

Inondations : Quand l'Assemblée nationale diagnostiquait le mal !

Dossier de la rédaction de H2o
August 2022

Dakar est dans une situation catastrophique. Plusieurs quartiers sont sous les eaux. En novembre 2020, le rapport de la commission d'enquête parlementaire de l'Assemblée nationale énumérait les causes de ces inondations récurrentes. La Direction générale de l'urbanisme et de l'architecture invoquait la pression démographique sur un espace géographique limité faisant que les populations se sont installées sur des zones humides, improches de l'habitat comme les zones d'évacuation des eaux de pluie. S'y ajoute l'instabilité institutionnelle qui régne dans la gestion des inondations, l'clatante entre plusieurs structures. C'est la raison pour laquelle il importe de remettre en place l'Office national de lutte contre les inondations qui avait été créé par décret, recommandait le directeur de l'urbanisme et de l'architecture. Il avait aussi estimé que la gestion des inondations devait être centralisée autour d'une structure permanente et inclusive qui s'occupe des inondations au quotidien et non attendre l'approche de l'hivernage pour agir. Par ailleurs, certains promoteurs ne respectent pas les prescriptions techniques fixées. Beaucoup de lotissements sont même réalisés sans autorisation. En réalité, 80 % des lotissements sont faits sur la base d'une procédure de rattrapage c'est-à-dire des lotissements non autorisés.

F. Ndiaye, Sud Quotidien -À AllAfrica